



**RECONSTRUCTION DU PONT GOUIN
(Projet MTQ n° 154-96-0690)**

FORAGES GÉOTECHNIQUES

SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE (2008)

Direction de l'Île-de-Montréal
Direction générale de Montréal et de l'Ouest

GENIVAR SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

RECONSTRUCTION DU PONT GOUIN
(Projet MTQ n° 154-96-0690)

FORAGES GÉOTECHNIQUES

SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE (2008)

Direction de l'Île-de-Montréal
Direction générale de Montréal et de l'Ouest

(Permis de recherche archéologique du Québec : 08-ETHN-07)

Rapport préparé par :

Ethnoscop inc.

88, rue de Vaudreuil, local 3
Boucherville (Québec) J4B 5G4

Téléphone : 450 449-1250
Sans frais : 1 877 449-1253

Télécopieur : 450 449-0253

Adresse de courriel : ethnoscop@qc.aira.com

Mai 2011

Table des matières

Table des matières	ii
Liste des figures	iii
Liste des photographies	iv
Équipe de réalisation	v
1.0 Mandat et objectifs	1
2.0 Surveillance archéologique	3
2.1 Zone d'étude.....	3
2.2 Méthodologie	3
2.3 Forages côté est.....	6
2.3.1 MTL08-01-1-1A (F4).....	6
2.3.2 MTL08-01-1-1B (F5).....	8
2.4 Forages côté ouest.....	9
2.4.1 MTL08-01-1-1C (F6).....	9
2.4.2 MTL08-01-1-1D (F7).....	10
2.4.3 MTL08-01-1-1E (F8).....	10
2.4.4 BjFj-85-4A (F9)	11
2.4.5 MTL08-01-1-1F (F10)	12
2.4.6 MTL08-01-1-1G (F11).....	13
3.0 Résultats	14
4.0 Conclusion et recommandations	15
Documents consultés	16
Annexes	
Annexe A : Sites archéologiques connus - Ancien village du Sault-au-Récollet	
Annexe B : Catalogue des photographies	

Liste des figures

Figure 1	Localisation générale	2
Figure 2	Localisation des forages, étude géotechnique, Inspec-Sol inc., ingénierie et solutions	4
Figure 3	Localisations	5

Liste des photographies

Photo de la page couverture	Pont du boulevard Gouin au-dessus de l'autoroute Papineau (A-19), direction nord-ouest (154-96-0690-08-NUM1-3)	
Photo 1	Pont du boulevard Gouin au-dessus de l'autoroute Papineau (A-19), direction nord (154-96-0690-08-NUM1-5)	1
Photo 2	Forage n° 4 (MTL08-01-1-1A) en cours de réalisation, angle nord-est de l'intersection du boulevard Gouin et de l'avenue Papineau, direction nord-est (154-96-0690-08-NUM1-8)	7
Photo 3	Forage n° 5 (MTL08-01-1-1B) en cours de réalisation, angle sud-est de l'intersection du boulevard Gouin et de l'avenue Papineau, direction nord-est (154-96-0690-08-NUM1-4)	8
Photo 4	Forage n° 6 (MTL08-01-1-1C) en cours de réalisation, côté sud-ouest du pont du boulevard Gouin, direction est (154-96-0690-08-NUM1-2)	9
Photo 5	Forage n° 8 (MTL08-01-1-1E) en cours de réalisation, angle sud-est de l'intersection du boulevard Gouin et de la rue Lambert, direction ouest (154-96-0690-08-NUM1-1)	11
Photo 6	Forage n° 9 (BjFj-85-4A) en cours de réalisation dans l'entrée du terrain de stationnement de l'église de la Visitation, direction sud-est (154-96-0690-08-NUM1-10)	12
Photo 7	Forage n° 11 (MTL08-01-1-1G) en cours de réalisation, angle sud-ouest de l'intersection du boulevard Gouin et de la rue Lambert, direction sud (154-96-0690-08-NUM1-12)	13

Équipe de réalisation

Genivar Société en commandite

et

Ministère des Transports du Québec

Direction générale de Montréal et de l'Ouest
Direction de l'Île-de-Montréal
Service des projets

Sami Boulos Ingénieur

Direction générale de Québec et de l'Est
Direction de la coordination, de la planification et des ressources
Service de la planification et de la programmation

Denis Roy Archéologue

Marie-Pier Desjardins Archéologue

Inspecc-Sol inc.
Ingénierie et solutions

Jacques Provençal Ingénieur, M. Sc. A.

Tommy Lebeau Technicien

Ethnoscop inc.

Gilles Brochu Archéologue coordonnateur

Jean Poirier Géomorphologue et coordonnateur

Simon Santerre Archéologue historien, chargé de projet

Liliane Carle Géographe cartographe

Monique Thouin Révisseuse linguistique

Armelle Ménard Adjointe administrative et chargée d'édition

Isabelle Hade Édition

1.0 Mandat et objectifs

Le ministère des Transports du Québec (MTQ) projette de reconstruire le pont du boulevard Gouin (projet MTQ n° 154-96-0690) dans l'axe de l'autoroute Papineau (A-19), sur l'île de Montréal (figure 1 et photo 1). Dans le cadre des études d'avant-projet, le MTQ a prévu réaliser une surveillance archéologique des forages géotechniques qui seront effectués sur le boulevard Gouin et dans certaines rues perpendiculaires au boulevard. La zone d'étude correspond à l'emprise du projet. Elle est située à l'intérieur des limites de l'aire de protection de « l'église de la Visitation du Sault-au-Récollet », classée monument historique en 1974 par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCFQ). De plus, selon l'évaluation du patrimoine archéologique de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville de la Ville de Montréal, la zone d'étude est localisée dans un grand ensemble à statut d'arrondissement historique et naturel et de site du patrimoine. Enfin, la zone d'étude est également située à l'intérieur des limites du site patrimonial de l'ancien village du Sault-au-Récollet. La probabilité de trouver des vestiges archéologiques préhistoriques et historiques dans ce secteur de l'île de Montréal est donc élevée.

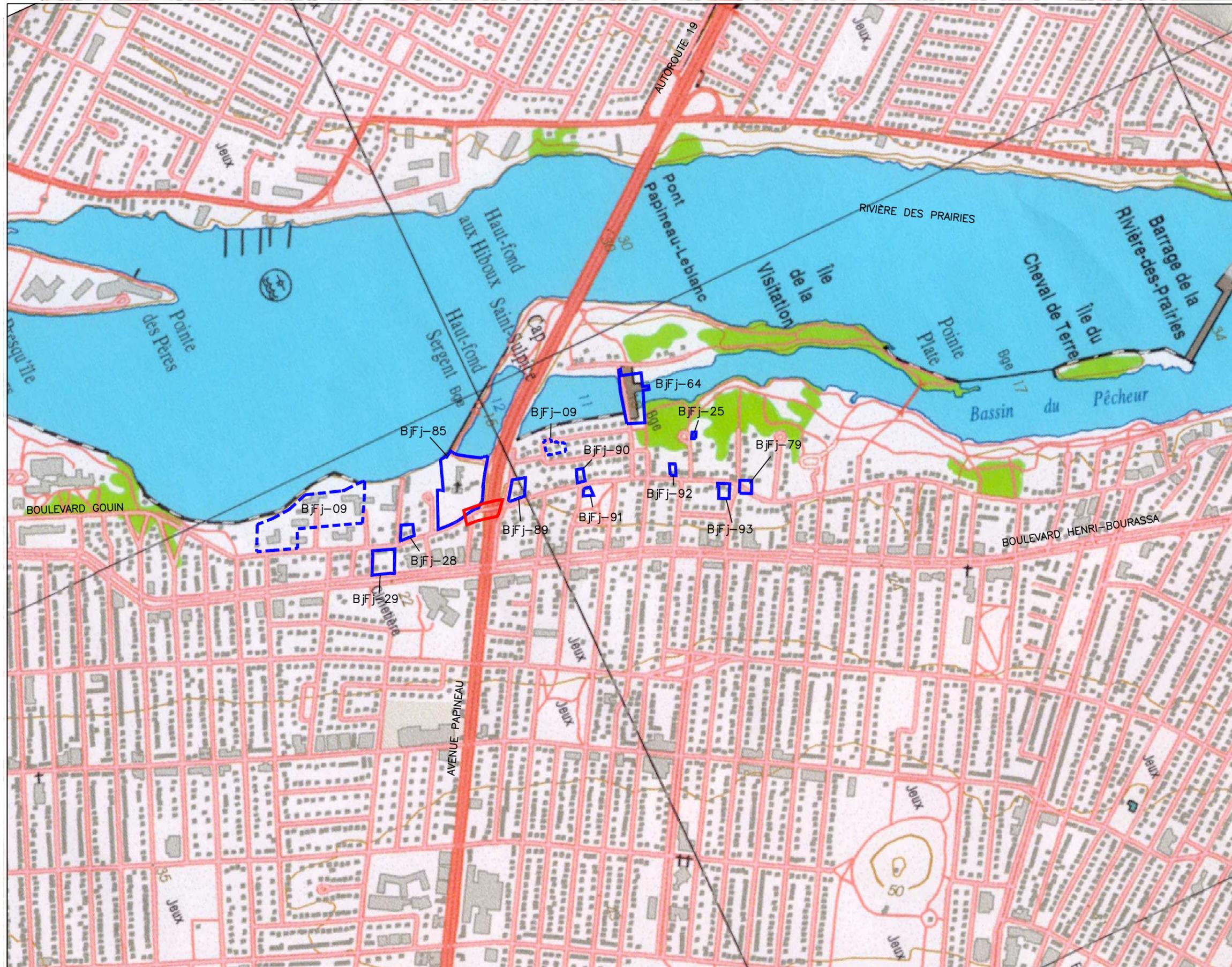
Onze forages géotechniques ont été réalisés par la firme Inspec-Sol inc. dans le cadre de ce projet. Genivar Société en commandite, mandataire du MTQ, a mandaté la firme Ethnoscop inc. afin d'effectuer une surveillance archéologique de huit de ces forages. Ce type d'intervention vise principalement à confirmer la présence ou l'absence de sols archéologiques en place par l'examen visuel *in situ*, des carottes de sols qui sont extirpées par des techniques de forages. Le cas échéant, les limites horizontale et verticale de ces traces archéologiques sont précisées. La probabilité que d'éventuels travaux d'aménagement, effectués sous la responsabilité du MTQ, puissent menacer l'intégrité d'éventuels sites archéologiques peut ainsi être évaluée.



Photo 1 : Pont du boulevard Gouin au-dessus de l'autoroute Papineau (A-19), direction nord (154-96-0690-08-NUM1-5)

RECONSTRUCTION DU PONT GOUIN
 SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE DE
 FORAGES GÉOTECHNIQUES
 LOCALISATION GÉNÉRALE

FIGURE 1



Source : Ministère des Ressources Naturelles du Québec, carte numéro 31H12-200-0102

GEN0824

ethnoscop

2.0 Surveillance archéologique

2.1 Zone d'étude

L'emprise du projet de reconstruction du pont Gouin se situe principalement dans l'axe du boulevard Gouin, à son intersection avec l'autoroute Papineau (A19), plus précisément entre le côté ouest de la rue Lambert et le côté est de l'avenue Papineau (figures 1 et 2). La zone d'étude comprend également une section de la rue Lambert, une section du chemin d'accès au terrain de stationnement de l'église de la Visitation et deux sections de l'avenue Papineau, situées de part et d'autre du boulevard Gouin (figure 2).

Douze sites archéologiques sont actuellement connus à l'intérieur d'une zone d'environ deux kilomètres de rayon autour de la zone d'étude (figure 1 et annexe A). La limite des sites dont le contour est représenté en trait pointillé reste à évaluer. Cela signifie que leur superficie n'a pu être établie avec certitude et que d'autres vestiges qui leur sont associés pourraient être mis au jour à l'extérieur de leur périmètre actuel. Deux des douze sites bordent l'emprise du projet au nord (figures 1 et 2). Il s'agit premièrement du site de l'église de la Visitation du Sault-au-Récollet (BjFj-85), où une pointe de projectile préhistorique, associée à la période de l'Archaïque postlaurontien (environ 4000 ans avant aujourd'hui), et une aire de combustion ont été mis au jour sous le parvis de l'église (Arkéos, 1996b). Par ailleurs, d'autres travaux de recherche en archéologie, réalisés récemment ont permis d'identifier la présence de sépultures (Grondin, 2009, à paraître). Le deuxième site archéologique est celui de la maison Pesant (BjFj-89), où des interventions archéologiques ont permis la récolte de vestiges associés à un niveau de remblai datant de la fin du XVIII^e siècle ou du début du XIX^e siècle. Ces recherches archéologiques étaient effectuées dans le cadre du programme d'enfouissement de la Commission des services électriques de Montréal (Arkéos, 1996a).

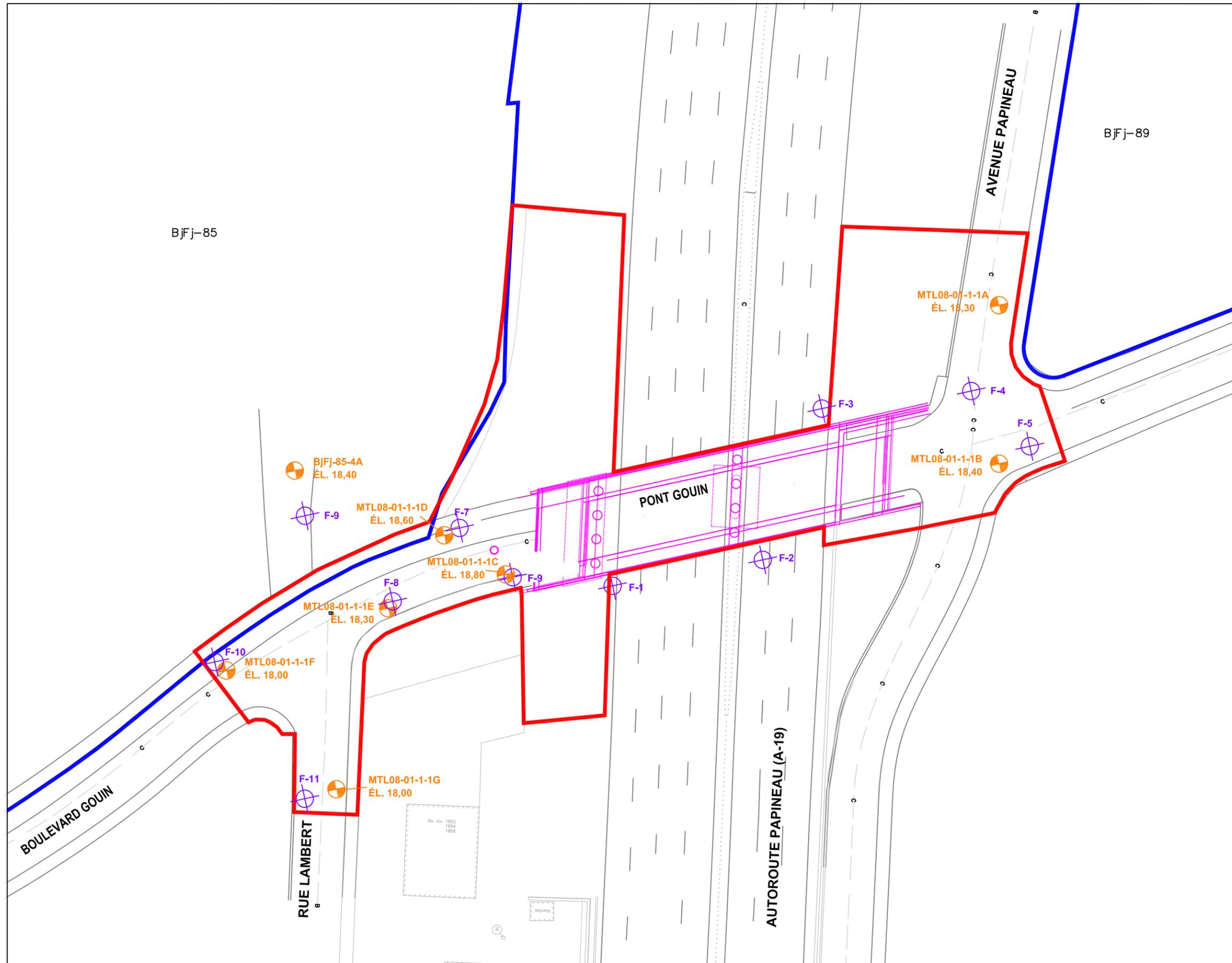
2.2 Méthodologie

Sept forages étaient initialement prévus pour des fins géotechniques (figure 3, F1 à F7). Quatre autres forages ont été ajoutés, pour des fins essentiellement archéologiques, à l'occasion de l'évaluation du projet par les responsables du MTQ (figure 3, F8 à F11), portant ainsi à 11 le nombre total de forages. Trois des forages géotechniques n'ont été l'objet d'aucune surveillance archéologique (figure 3, F1 à F3), étant localisés sous l'actuel pont du boulevard Gouin, le long de l'autoroute Papineau (A19). Ce secteur a en effet été fortement perturbé par les travaux d'excavation de l'autoroute 19 et la construction du pont du boulevard Gouin.

La surveillance archéologique des huit autres forages a été effectuée les 11 et 12 septembre 2008 par un archéologue, chargé de projet. Il s'agit des forages F4 et F5, situés du côté est du pont, à l'intersection du boulevard Gouin et de l'avenue Papineau, à proximité du site de la maison Pesant (BjFj-89) et des forages F6 à F11, localisés du côté ouest du pont, près du site de l'église de la Visitation (BjFj-85). Chaque forage s'est vu attribuer un numéro de sous-opération, conformément aux spécifications du système d'enregistrement Tikal (figure 2 ; 1A à 1G). La Ville de Montréal identifie cette intervention

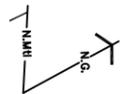
RECONSTRUCTION DU PONT GOUIN
 SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE DE
 FORAGES GÉOTECHNIQUES
 LOCALISATION DES FORAGES
 ARCHÉOLOGIQUES

FIGURE 2



- ZONE D'ÉTUDE
- PONT À RECONSTRUIRE
- FORAGE D'INSPEC-SOL :
- ⊕ EMPLACEMENT PRÉVU DES FORAGES
- F-1 NUMÉRO DE FORAGE
- SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE :
- ⊗ EMPLACEMENT DES SOUS-OPÉRATIONS
- MTL-08-01-1-1A NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION
- ÉL. 18,30 ÉLÉVATION EN MÈTRES (NMM)
- LIMITE DE SITE ARCHÉOLOGIQUE CONNU
- BjFj-85 CODE BORDEN

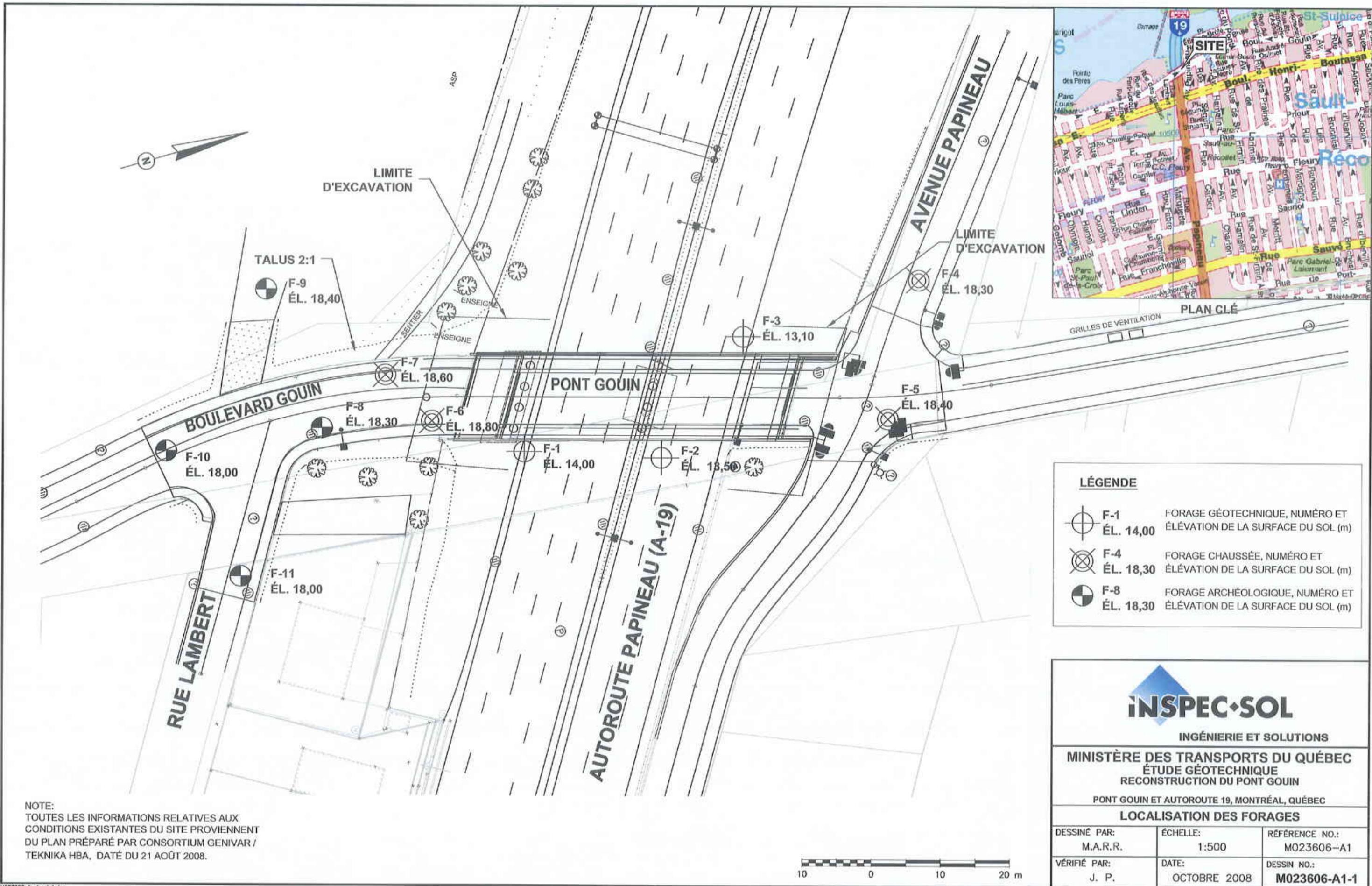
0 5 10m
 ÉCHELLE : 1:500



Source : fichier M023606a1-dessin1.dwg

GEN0824

ethnoscop



LÉGENDE

	F-1	FORAGE GÉOTECHNIQUE, NUMÉRO ET ÉLÉVATION DE LA SURFACE DU SOL (m)
	ÉL. 14,00	
	F-4	FORAGE CHAUSSÉE, NUMÉRO ET ÉLÉVATION DE LA SURFACE DU SOL (m)
	ÉL. 18,30	
	F-8	FORAGE ARCHÉOLOGIQUE, NUMÉRO ET ÉLÉVATION DE LA SURFACE DU SOL (m)
	ÉL. 18,30	


INSPEC·SOL
 INGÉNIERIE ET SOLUTIONS

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
 ÉTUDE GÉOTECHNIQUE
 RECONSTRUCTION DU PONT GOUIN
 PONT GOUIN ET AUTOROUTE 19, MONTRÉAL, QUÉBEC

LOCALISATION DES FORAGES

DESSINÉ PAR: M.A.R.R.	ÉCHELLE: 1:500	RÉFÉRENCE NO.: M023606-A1
VÉRIFIÉ PAR: J. P.	DATE: OCTOBRE 2008	DESSIN NO.: M023606-A1-1

NOTE:
TOUTES LES INFORMATIONS RELATIVES AUX
CONDITIONS EXISTANTES DU SITE PROVIENNENT
DU PLAN PRÉPARÉ PAR CONSORTIUM GENIVAR /
TEKNIKA HBA, DATÉ DU 21 AOÛT 2008.



archéologique par le code temporaire MTL08-08-1. Le mode d'enregistrement complet d'un forage se lit donc comme suit : MTL08-01-1-1A. Toutefois, le forage n° 9, qui se trouve à l'intérieur des limites du site de l'église de la Visitation (BjFj-85) s'est vu attribuer le numéro de sous-opération BjFj-85-4A, selon l'ordre des interventions déjà réalisées sur ce site archéologique et conformément aux règles des enregistrements archéologiques de la ville de Montréal.

Chacune des couches de sol rencontrées au cours des forages a été décrite et localisée précisément. Les données ont été consignées sur des fiches conçues à cet effet et des photographies illustrant le déroulement des travaux et les découvertes les plus importantes ont été prises. Les forages ont tous été effectués par une foreuse à tarière évidée montée sur un camion et les sols ont été recueillis dans des cuillères fendues standards de type B (Inspec-Sol inc., 2008 : 4). Les données concernant les altitudes par rapport au niveau moyen de la mer (NMM) de la surface de chacun des forages ont été fournies par la firme Inspec-Sol inc. (figure 3). Elles ont permis de calculer l'élévation (NMM) de la surface et du fond de chacune des couches de sol identifiées.

Au moment de l'enregistrement des données, les cuillères fendues contiennent parfois des espaces vides dans leur partie supérieure. L'épaisseur de ces espaces est calculée et inscrite sur la fiche d'enregistrement du forage de telle sorte que, si un sol rencontré dans une cuillère se poursuit dans la suivante mais qu'il est coupé par un espace vide, ce dernier est tout de même considéré comme faisant partie de ce sol. L'épaisseur de ces espaces vides est donc ajoutée à celle du sol rencontré dans les deux cuillères afin d'en calculer l'épaisseur totale. Par ailleurs, lorsque, d'une cuillère à l'autre, survient un changement de sol et que ces sols sont séparés par un espace vide, il est acquis que ce changement de sol est survenu à mi-chemin de l'espace vide. Les résultats obtenus dans les autres forages sont également pris en compte afin d'évaluer le plus précisément possible l'épaisseur des différentes couches de sol.

2.3 Forages côté est

2.3.1 MTL08-01-1-1A (F4)

Le forage n° 4 était initialement situé du côté ouest de l'avenue Papineau, près du pont du boulevard Gouin. Il a toutefois été déplacé d'environ 5,00 m vers le nord-est (figures 2 et 3; photo 2), afin d'éviter les canalisations d'égout, d'aqueduc et d'électricité qui se trouvent de ce côté de la chaussée. La surface de départ de ce forage se trouve à une altitude de 18,30 m (NMM).

La chaussée asphaltée de l'avenue Papineau a une épaisseur de 0,09 m et repose sur un niveau bétonné d'une épaisseur de 0,16 m. Le remblai de la chaussée se compose d'un mélange de poussière de pierre et de pierre concassée (calibre 20-0), d'une épaisseur de 1,31 m, qui atteint une profondeur de 1,72 m à l'élévation 16,58 m (NMM). Sous cette couche de pierre se trouve un niveau d'asphalte morcelé d'une épaisseur de 0,10 m, qui semble correspondre à un ancien niveau de chaussée de l'avenue Papineau. Directement sous ce niveau, se présente un limon fin et friable, brun très foncé, presque noir, d'une



Photo 2 : Forage n° 4 (MTL08-01-1-1A) en cours de réalisation, angle nord-est de l'intersection du boulevard Gouin et de l'avenue Papineau, direction nord-est (154-96-0690-08-NUM1-8)

épaisseur approximative de 0,37 m, qui contenait deux petits fragments de bois. La surface de ce limon est à une altitude de 16,24 m (NMM). Sous ce limon, on rencontre une couche de matières organiques en décomposition de couleur bourgogne, d'une épaisseur approximative de 0,34 m. Le niveau supérieur de cette couche, qui pourrait correspondre à l'ancien rivage de la rivière des Prairies, a été estimé à 15,69 m (NMM) puisqu'un vide de 0,27 m la sépare de la couche précédente (limon). Finalement, à une profondeur de 2,90 m, une argile grise et meuble contenant une forte concentration de petits coquillages a été forée sur une épaisseur de 0,15 m. Cette couche d'argile pourrait être associée à l'ancien lit de la rivière des Prairies.

Le forage n° 4 est localisé en périphérie immédiate du site archéologique de la maison Pesant (BjFj-89), situé au nord-est de l'intersection entre l'avenue Papineau et le boulevard Gouin (figures 1 et 2). La maison Pesant a été construite en 1911 sur un terrain concédé dès 1789 (Ville de Montréal, 2005 : 49). En 1995, trois sondages archéologiques ont été excavés dans les limites de ce site (Arkéos, 1996a : 25 à 29). En comparant les résultats de ces sondages à ceux du forage n° 4, il est possible de recouper certaines informations. D'abord, dans la sous-opération BjFj-89-1A, située près du forage n° 4, le sol naturel stérile a été repéré à une profondeur de 15,48 m (NMM), ce qui correspond exactement à celle de

la couche d'argile grise du forage n° 4 qui contient de petits coquillages. Au-dessus de ce sol stérile, les archéologues de la firme Arkéos ont identifié un limon organique peu compact qui semble correspondre à la couche de matières organiques en décomposition du forage n° 4. Ceux-ci ont interprété ce sol comme étant possiblement le fond d'un ancien canal (Arkéos, 1996 : 25) alors qu'il s'agit plus vraisemblablement de l'ancienne berge de la rivière des Prairies.

En ce qui a trait au limon brun, peu compact, situé au-dessus de la couche de matières organiques dans le forage n° 4, il correspond exactement à celui du sondage 1A, effectué en 1995, qui est interprété comme étant un niveau d'occupation ou un remblai allochtone (*Ibid.*). Le remblai de pierre concassée a aussi été identifié dans le sondage de 1995 et le forage 4. Dans les autres interventions réalisées sur le terrain de la maison Pesant en 1995 (sondages 1B, 1C et 2A), on trouve une séquence stratigraphique similaire, variant quelque peu en altitude et en épaisseur selon leur emplacement dans le site BjFj-89.

2.3.2 MTL08-01-1-1B (F5)

Le forage n° 5 n'a pas été effectué à l'endroit prévu initialement. Il a en effet été déplacé de 5,00 m vers l'ouest (figures 2 et 3; photo 3), à cause de la présence d'un lampadaire qui nuisait au positionnement de la foreuse et présentait un danger potentiel d'électrocution.



Photo 3 : Forage n° 5 (MTL08-01-1-1B) en cours de réalisation, angle sud-est de l'intersection du boulevard Gouin et de l'avenue Papineau, direction nord-est (154-96-0690-08-NUM1-4)

La séquence stratigraphique de ce forage est essentiellement la même que celle du forage n° 4. L'asphalte de la chaussée de l'avenue Papineau mesure 0,07 m d'épaisseur et repose sur un niveau de béton de 0,20 m d'épaisseur. Le remblai de la chaussée se compose de pierre concassée qui atteint une profondeur de 1,72 m à l'altitude de 16,68 m (NMM). L'ancien niveau d'asphalte, d'une épaisseur de 0,06 m, identifié dans le forage n° 4, est également présent. Il repose toutefois sur un limon compact, brun pâle aux teintes orangées, relativement différent du limon noir et friable rencontré dans le forage n° 4. Aucune autre donnée n'a pu être enregistrée dans le cadre de ce forage.

La cuillère fendue suivante, localisée entre 1,83 m et 2,08 m de profondeur, était en effet vide, ainsi que la suivante, qui ne contenait que de la poussière de pierre qui pourrait provenir des niveaux supérieurs. Par ailleurs, la consultation de la fiche du forage n° 5, dans le rapport de la firme Inspec-Sol inc. indique la présence d'un remblai de poussière de pierre et de pierre concassée atteignant la profondeur de 15,90 m (NMM). Sous ce remblai, le rapport identifie un sol naturel composé d'un silt sableux compact, brun, très humide, contenant des traces de gravier et foré sur 0.31 m d'épaisseur (Inspec-Sol inc., 2008 : annexe II).

2.4 Forages côté ouest

2.4.1 MTL08-01-1-1C (F6)

Situé à quelques mètres à peine du pont du boulevard Gouin (figures 2 et 3; photo 4), le forage n° 6 n'a permis d'identifier qu'un seul niveau de sol sous la couche d'asphalte de 0,07 m d'épaisseur et le béton de 0,15 m qui forme la chaussée du boulevard Gouin.



Photo 4 : Forage n° 6 (MTL08-01-1-1C) en cours de réalisation, côté sud-ouest du pont du boulevard Gouin, direction est (154-96-0690-08-NUM1-2)

Jusqu'à une profondeur de 3,05 m, correspondant à l'altitude de 15,75 m (NMM), se trouve un épais remblai de pierre concassée qui semble avoir été mis en place lors de la construction du pont du boulevard Gouin. Ce secteur a sans aucun doute été remblayé à la suite d'importants travaux d'excavation qui ont déblayé les sols d'origine de chaque côté du pont, dans l'axe du boulevard Gouin. Par ailleurs, selon les informations contenues dans la fiche du forage F6 de la firme Inspec-Sol inc., celui-ci aurait révélé un sol naturel constitué d'un sable silteux contenant des traces de gravier à une altitude de 16,30 m (NMM) (Inspec-Sol inc., 2008 : annexe II).

2.4.2 MTL08-01-1-1D (F7)

L'emplacement du forage n° 7, localisé à quelques mètres au nord-ouest du forage n° 6 (figures 2 et 3), a permis la lecture d'une séquence stratigraphique intacte qui confirme que la limite des perturbations causées par la construction du pont du boulevard Gouin se trouve entre ces deux forages.

La couche d'asphalte de 0,09 m d'épaisseur qui compose la chaussée actuelle du boulevard Gouin, repose sur un remblai de pierre concassée et de poussière de pierre compact d'une épaisseur de 0,85 m. Sous ce remblai, se trouve une ancienne couche d'asphalte de 0,07 m d'épaisseur qui repose sur une couche de poussière de pierre dont l'épaisseur n'a pu être mesurée. Un espace vide de 0,24 m la sépare en effet d'un limon sableux brun pâle et friable sous-jacent dont la surface a été estimée à une profondeur de 1,36 m, correspondant à l'altitude de 17,24 m (NMM). Ce limon sableux, d'une épaisseur approximative de 0,88 m, pourrait correspondre à un sol archéologique en place associé à une occupation ancienne au cours de la période historique. La matrice de ce sol de couleur brune pâlit graduellement pour devenir grise tachetée de rouille à sa base. Sous ce limon, à une profondeur de 2,36 m, correspondant à une altitude de 16,36 m (NMM), se trouve un sol meuble, brun très foncé, composé essentiellement de matières organiques. Son épaisseur a été évaluée à 0,25 m à cause de la présence d'un vide dans la cuillère suivante. Sa forte concentration en matières organiques laisse supposer qu'il s'agit de l'ancienne berge de la rivière des Prairies. Finalement, sous ce sol organique, se trouve un sable meuble, brun verdâtre, foré sur une épaisseur approximative de 0,49 m, qui semblait stérile.

2.4.3 MTL08-01-1-1E (F8)

Le forage n° 8 est localisé à l'angle sud-est de l'intersection du boulevard Gouin et de la rue Lambert (figures 2 et 3; photo 5). Sous l'asphalte et le béton, respectivement de 0,09 m et 0,17 m d'épaisseur, se trouve un remblai de pierre concassée d'une épaisseur approximative de 0,57 m. Sous ce remblai, à une profondeur de 1,05 m, correspondant à l'élévation de 17,25 m (NMM), se trouve un limon sableux friable, brun foncé. Son épaisseur exacte n'a toutefois pu être précisée, puisque la cuillère fendue suivante était vide et que la subséquente présentait un espace vide de 0,45 m. Une épaisseur de sol de 1,07 m est donc absente de ce forage. À 2,26 m de profondeur, se trouve un sable meuble, beige, d'une épaisseur de 0,09 m. Directement sous ce sable, à une profondeur identique à celle du forage précédent, soit 2,36 m, équivalent à l'altitude de 15,94 m (NMM), prend place un limon meuble, très organique, brun foncé. Cette couche organique n'a toutefois été forée que sur 0,08 m d'épaisseur.



Photo 5 : Forage n° 8 (MTL08-01-1-1E) en cours de réalisation, angle sud-est de l'intersection du boulevard Gouin et de la rue Lambert, direction ouest (154-96-0690-08-NUM1-1)

2.4.4 BfJ-85-4A (F9)

Le forage n° 9 est situé dans les limites du site archéologique de l'église de la Visitation (BfJ-85), plus précisément dans le chemin d'accès menant au stationnement de cette église (figures 2 et 3; photo 6). Ce forage, de 1,82 m de profondeur, a permis d'atteindre un niveau de matières organiques friables semblable à celui observé dans les forages n° 7 et 8. Il n'a toutefois été foré que sur 0,05 m d'épaisseur. La surface de cette couche se trouve à une profondeur de 1,77 m dans le forage n° 9, ce qui correspond à l'altitude de 16,63 m (NMM), tandis que, dans les forages n° 7 et 8, elle prend place à 2,36 m de profondeur, soit à une élévation moyenne de 16,09 m. Cette différence de 0,54 m suggère une pente naturelle vers l'est.

Dans le forage n° 9, immédiatement au-dessus du niveau de sol organique, on trouve un limon sableux friable, brun foncé, devenant graduellement grisâtre en profondeur. La surface de ce limon est à une profondeur de 1,32 m, correspondant à l'altitude de 17,08 m (NMM). Il s'agit sans doute du même limon que celui observé dans le forage n° 7 puisqu'il se trouve à la même profondeur. Une fine couche de bois, possiblement brûlé, de 0,02 m d'épaisseur, se superpose toutefois au limon sableux dans le forage n° 9. L'épaisseur totale

de ce niveau de bois n'a cependant pas pu être enregistrée, car la transition avec le sable limoneux friable, brun très foncé, qui se trouve au-dessus comporte un espace vide de 0,25 m d'épaisseur. Il faut également noter que le sable limoneux le devient encore davantage près de la surface, que sa couleur pâlit graduellement et que sa compacité passe de friable à meuble. Cette couche de sol se trouve directement sous la chaussée asphaltée du terrain de stationnement, d'une épaisseur de 0,06 m.



Photo 6 : Forage n° 9 (BjFj-85-4A) en cours de réalisation dans l'entrée du terrain de stationnement de l'église de la Visitation, direction sud-est (154-96-0690-08- NUM1-10)

2.4.5 MTL08-01-1-1F (F10)

Le forage n° 10 est localisé à l'angle nord-ouest de l'intersection du boulevard Gouin et de la rue Lambert (figures 2 et 3). Sous la chaussée du boulevard, constituée d'une couche d'asphalte de 0,09 m et d'une couche de béton de 0,16 m d'épaisseur, se trouve un remblai de pierre concassée d'une épaisseur approximative de 0,44 m. Sous ce remblai, prend place un sable limoneux compact, brun tacheté de rouille, contenant quelques inclusions de petites pierres rondes. Comme ce fut le cas dans les forages n^{os} 7 et 9, la matrice de ce sol varie graduellement en profondeur, le limon devenant plus sableux et passant de brun à grisâtre. L'épaisseur de cette couche de limon a été évaluée à 0,77 m. Il ne s'agit toutefois que d'une estimation, puisque la transition avec la couche suivante comporte un espace

vide de 0,44 m d'épaisseur. La couche suivante est constituée du même sol organique que celui observé dans les forages n^{os} 7, 8 et 9, dont la surface se trouve à environ 1,42 m de profondeur, correspondant à l'altitude de 16,54 m (NMM). Ces données viennent appuyer celles obtenues dans les forages n^{os} 7, 8 et 9 concernant la surface du sol d'origine, qui présente une pente descendante vers l'est. Le sol organique a une épaisseur de 0,13 m, sous lequel se trouve un sable limoneux friable, brun-beige, contenant quelques inclusions de petites pierres rondes. Ce dernier sol n'a été foré que sur 0,05 m d'épaisseur.

2.4.6 MTL08-01-1-1G (F11)

Le forage n^o 11 a été effectué du côté est de la rue Lambert, plutôt que du côté ouest, car plusieurs canalisations souterraines sont présentes à cet endroit (figure 2; photo 7). Sous le revêtement de la chaussée, constitué d'une couche d'asphalte et d'une couche de béton, se trouve un remblai de fondation de pierre concassée d'une épaisseur approximative de 0,58 m. Sous ce remblai, prend place un sable limoneux, friable, brun foncé, qui contient quelques inclusions de pierres rondes. Ce sable limoneux devient meuble et pâle, tacheté de rouille, plus en profondeur. Il semble correspondre à celui qui a été observé dans les forages précédents et sous lequel se trouve la couche de sol organique. Cette dernière couche n'a toutefois pas pu être observée puisque le forage n^o 11 n'atteint qu'une faible profondeur.



Photo 7 : Forage n^o 11 (MTL08-01-1-1G) en cours de réalisation, angle sud-ouest de l'intersection du boulevard Gouin et de la rue Lambert, direction sud (154-96-0690-08-NUM1-12)

3.0 Résultats

Les forages nos 7 à 11, localisés à proximité du site archéologique de l'église de la Visitation (BjFj-85), ont été l'objet d'une analyse attentive. Les données provenant de ces forages ont en effet été comparées à celles recueillies en 1995 par la firme Arkéos, qui a procédé à un inventaire et à une supervision archéologiques de travaux d'excavation dans le cadre d'un projet de réfection du parvis de l'église (Arkéos, 1996b). Trois des couches de sol identifiées sous le parvis de l'église de la Visitation sont à noter :

- 1) La première couche correspond à un épais remblai (0,60 m), constitué de moellons bruts grossièrement ébauchés et de lentilles de sable et de mortier. Celle-ci pourrait être associée à la construction d'un mur de soutènement de l'église érigé en 1852 (Arkéos, 1996b : 16). Aucune trace de cette couche n'a toutefois été observée dans les forages;
- 2) Une deuxième couche, ayant permis, en 1995, d'identifier un niveau d'occupation, présente des similitudes avec certains des sols enregistrés dans les forages n^{os} 6 à 11. En 1995, ce sol est décrit comme étant un loam brun foncé, friable, présentant des inclusions de charbon de bois et de mortier, ainsi que de petits galets (Arkéos, 1996b : 15, 20, 21 et 25). Ce sol serait lié à l'occupation de l'église, depuis sa construction jusqu'à son agrandissement en 1851 (Arkéos, 1996b : 15-16). Dans les forages n^{os} 7 à 11, sous le niveau de fondation de la rue, on trouve un sable limoneux, friable, brun foncé, d'une épaisseur moyenne de 0,71 m, contenant des inclusions de petites pierres et ce qui semble correspondre à des fragments de bois brûlé. Il s'agit sans doute de la même couche de sol qui semble associée, dans les deux cas, à l'occupation des lieux au cours de la période historique.
- 3) Sous cette couche de sable limoneux, les forages ont révélé une transition graduelle vers un sable moins limoneux, grisâtre, parfois tacheté de rouille. Il pourrait correspondre au sol naturel stérile mis au jour en 1995 et qui est dans certaines parties du texte décrit comme étant un sable limoneux, brun rouille, contenant quelques galets, alors que dans d'autres parties il est décrit comme un sable brun-vert, homogène (Arkéos, 1996b : 16 et 21). C'est à la surface de ce sol qu'une aire de combustion et une pointe de projectile pouvant dater d'environ 4000 ans AA ont été mises au jour (Arkéos, 1996b : 27).

En 1987, une surveillance archéologique de travaux d'excavation effectuée sur le boulevard Gouin, dans le cadre du programme d'enfouissement de la Commission des services électriques de Montréal, a aussi permis de localiser un sol de couleur rouille, sous divers remblais associés à l'aménagement du boulevard (Brossard et Brochu, 1987 : 46 et 47). Ce sol marque bien la transition entre les couches de sols géologiques et les couches de sols anthropiques. Les forages n^{os} 7 à 11 ont révélé la présence d'un sol similaire, possiblement stérile, sous lequel on trouve une couche composée essentiellement de matières organiques d'une épaisseur moyenne de 0,19 m. Cette dernière n'a cependant pas été observée en 1987 et 1995. Elle pourrait correspondre à un ancien niveau de la berge de la rivière des Prairies et pourrait permettre de repérer des traces d'occupation humaine préhistoriques.

4.0 Conclusion et recommandations

Onze forages géotechniques ont été réalisés dans le cadre des études d'avant-projet pour la reconstruction du pont Gouin qui franchit l'autoroute 19 dans l'axe du boulevard Gouin à Montréal. Huit de ces forages qui se trouvent en périphérie des sites archéologiques BjFj-85 et BjFj-89, dans le secteur du Sault-au-Récollet de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville, ont fait l'objet d'une surveillance archéologique en 2008. Un des deux forages situés du côté est du pont Gouin (forage n° 4) a permis de confirmer la présence de niveaux archéologiques associés au profil stratigraphique identifiés dans trois sondages archéologiques réalisés en 1995 (Arkéos, 1996a) dans les limites du site de la maison Pesant, BjFj-89. Du côté ouest du pont Gouin, six des sept forages effectués en périphérie du site de l'église de la Visitation, BjFj-85 (forages n° 7 à 11), ont permis de confirmer la présence de deux couches de sol identifiées sous le parvis de l'église de la Visitation en 1995 (Arkéos, 1996b). L'une de ces couches correspond à un niveau d'occupation historique, alors que l'autre, sous-jacente, est associée à une occupation préhistorique datée d'environ 4000 ans AA.

Il est recommandé de poursuivre la recherche archéologique sous la forme de sondages archéologiques à réaliser préalablement aux travaux d'excavation prévus dans le cadre du projet de reconstruction du pont Gouin. Ces sondages archéologiques devraient être effectués dans la partie de la zone d'étude située à l'ouest du pont, dans le secteur des forages n° 7, 8, 9, 10 et 11. Deux niveaux de sol distincts seront ciblés lors de cette expertise : la couche de sable limoneux, brun foncé, associée à une occupation historique des lieux, ainsi que la mince couche de matières organiques, observée dans la plupart des forages, qui pourrait contenir les traces d'une présence amérindienne. Le cas échéant, ces sondages pourraient mener à des recommandations pour la réalisation de fouilles archéologiques de sauvetage.

Documents consultés

Arkéos

1996a *Interventions archéologiques, boulevard Gouin, (Sault-au-Récollet), Montréal, (1995)*. Commission des services électriques de Montréal, vol. 1 A, Montréal, Québec.

1996b *Inventaire et supervision archéologiques, réfection du parvis, site BjFj-85*. Montréal, Québec.

Brossard, J.-G. et Brochu, G.

1987 *Surveillance archéologique, travaux d'enfouissement, Commission des services électriques de Montréal (CSE)*. Montréal, Québec, vol. 1 : rapport, 76 pages et annexe.

Inspec-Sol inc.

2008 *Étude géotechnique, reconstruction du pont Gouin, boulevard Gouin et autoroute Papineau*. Ministère des Transports du Québec, Montréal, rapport préliminaire, 31 pages et annexes.

Ville de Montréal

2005 *Évaluation du Patrimoine urbain, arrondissement d'Achats-Cartierville*. Ville de Montréal, Direction du développement urbain, Division du patrimoine et de la toponymie, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Montréal, Québec.

Annexe A
Sites archéologiques connus -
Ancien village du Sault-au-Récollet

B. Les secteurs d'intérêt archéologique

9.A.1 ZONE CÔTIÈRE

Voir texte 9.AP.4

C. Les sites archéologiques

BJFJ-009, SITE DIT DU FORT LORETTE

Mesure de protection: aucune protection requise pour l'emplacement Bjfj-009

Statut légal: site du patrimoine de l'ancien village du Sault-au-Récollet

Thème: fort, mission

Les guerres franco-iroquoises du XVII^e siècle amènent les sulpiciens, seigneurs de l'île de Montréal, à ériger des forts sur le pourtour de l'île. L'un d'eux, le fort Lorette, est construit vers 1696 à l'embouchure de la petite rivière du Portage. Selon les sources historiques, l'emplacement est situé à l'ouest de l'église de la Visitation du Sault-au-Récollet. La zone à proximité de l'église a fait l'objet de quelques recherches archéologiques (Kirjan 1976, Arkéos 1996, site Bjfj-085) visant à dégager les vestiges du fort Lorette, mais à ce jour, aucun élément représentatif de cette époque n'a été découvert.

BJFJ-025, MAISON DU PRESOIR

Mesure de protection: site archéologique à protéger

Statut légal: monument historique classé et site du patrimoine de l'ancien village du Sault-au-Récollet

Thème: activité artisanale

L'emplacement où se trouve la maison du Pressoir a été concédé à Didier Joubert en 1806. Le pressoir n'est mentionné qu'à partir de 1821, dans un inventaire après décès. Il est décrit comme un bâtiment lambrissé en planches et couvert en bardeaux auquel s'ad-

joignent une grange et une écurie. Entre 1842 et 1848, le bâtiment est converti en habitation et il conserve par la suite sa vocation résidentielle. Des inventaires et fouilles archéologiques ont été réalisés à la maison du Pressoir en 1986 et 1987 (Ethnoscop 1987 et 1988). Ces recherches, effectuées en périphérie et dans la cave du bâtiment, ont livré des indices qui couvrent l'ensemble de la période d'occupation de la maison. Des vestiges associés à la cidrerie, les bases du pressoir, ont été mis en valeur *in situ*.



BJFJ-025 La maison du Pressoir et les vestiges associés à la cidrerie.

BJFJ-028, ÉCOLES SAINTE-RITA

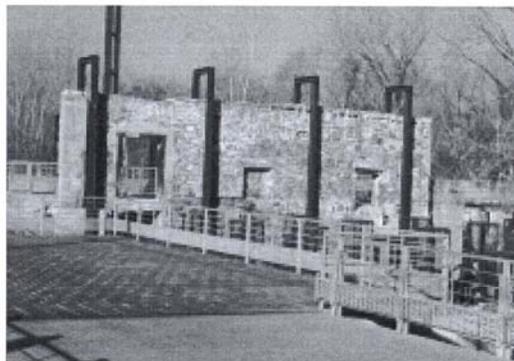
Mesure de protection: aucune protection requise pour l'emplacement Bjfj-028

Statut légal: site du patrimoine de l'ancien village du Sault-au-Récollet

Thème: bâtiments scolaires

Les deux écoles Sainte-Rita, la première en activité de 1831 à 1892 et la seconde de 1892 à 1972, ont été érigées à l'angle nord-est du boulevard Gouin et de la rue du fort Lorette. En 1986, des vestiges archéologiques, murs de fondations et objets, ont été enregistrés (SANM 1987).

aujourd'hui la rue du Pont. Différentes recherches archéologiques ont eu lieu sur le site, dont une première phase d'inventaire archéologique en 1990 (Ethnoscop 1991) et une seconde, de 1996 à 1997 (Arkéos 1999).



BJFJ-029, MAISON VINET

Mesure de protection: aucune protection requise pour l'emplacement Bjfj-029

Thème: activité résidentielle

Les témoins archéologiques enregistrés en 1986 (SANM 1987) correspondent fort probablement à un bâtiment illustré à la carte d'Hopkins (1879), sur une propriété identifiée « C.F. Vinet ».



BJFJ-064, MOULINS DU SAULT-AU-RÉCOLLET, PARC DE L'ÎLE-DE-LA-VISITATION

Mesure de protection: site archéologique à protéger

Statut légal: site du patrimoine de l'ancien village du Sault-au-Récollet

Thème: activités artisanale et industrielle

Dès 1728, les sulpiciens implantent sur la digue reliant la berge de l'île de Montréal à celle de l'île de la Visitation, des moulins hydrauliques pour moudre le grain et scier le bois. Les seigneurs de l'île mettent ainsi à profit le potentiel hydraulique de cette section de la rivière des Prairies. Entre 1727 et 1750, deux nouveaux moulins à farine sont érigés sur la digue. Les activités des derniers moulins cessent en 1970. Le site des moulins du Sault-au-Récollet se trouve sur la digue,

BJFJ-064 Les vestiges des moulins du Sault-au-Récollet érigés sur une digue.

BJFJ-078, MAISON DAGENAIS

Mesure de protection : site archéologique à protéger

Thème : activité résidentielle

Au site de la maison Dagenais, (2900, boulevard Gouin Est), l'inventaire archéologique effectué en 1994 a permis de localiser une fondation de pierre associée à un bâtiment érigé avant 1781 (Arkéos 1995).

BJFJ-079, FERME BEAUCHAMP

Mesure de protection : site archéologique à protéger

Thème : complexe agricole

L'ancien lot cadastral 163, situé sur le boulevard Gouin à l'angle de la rue De Martigny, a abrité un complexe agricole formé d'une maison de pierre, d'une grange, d'une écurie et d'autres bâtiments secondaires. Érigés vers la fin du XVIII^e ou le début du XIX^e siècle, ces bâtiments sont démolis entre 1913 et 1914, lors de la modification d'une courbe du chemin. L'inventaire archéologique réalisé en 1994 a permis la localisation et l'évaluation de vestiges associés à ce complexe agricole (Arkéos 1995).

BJFJ-085, ÉGLISE DE LA VISITATION DU SAULT-AU-RÉCOLLET

Mesure de protection : site archéologique à protéger

Statut légal : monument historique classé et site du patrimoine de l'ancien village du Sault-au-Récollet

Thème : occupation amérindienne, complexe religieux

La construction de l'église du Sault-au-Récollet s'amorce en 1749, à proximité du fort Lorette et de la mission amérindienne. L'édifice est agrandi vers le sud en 1851. La réfection du parvis de l'église, en 1995, a motivé un inventaire archéologique (Arkéos 1996) qui a conduit à la découverte de vestiges architecturaux, des niveaux de sol – dont une ancienne aire de circulation – et d'objets associés aux deux phases de construction de l'église (avant et après 1851). La découverte d'une aire de combustion et d'une pointe de projectile de type lamokoïde (archaïque post-laurentien), datées d'environ 4 000 ans avant aujourd'hui, fournissent des indices concrets des premières occupations amérindiennes au Sault-au-Récollet.



BJFJ-085 Cette pointe de projectile en rhyolithe s'apparente à d'autres exemples découverts dans le nord-est américain, associés à une tradition récente de l'Archaïque laurentien datée de 4 000 ans avant aujourd'hui. Photographie : P. Fauteux.

BJFJ-089, MAISON PESANT

Mesure de protection : site archéologique à protéger

Statut légal : site du patrimoine de l'ancien village du Sault-au-Récollet

Thème : activité résidentielle

Les propriétés localisées au 1915 et au 1925, boulevard Gouin Est, occupent le lot cadastral 200. Ce terrain est concédé en 1789 et acquis en 1798 par Paul Corbeil; les actes notariés ne font état d'aucun bâtiment érigé sur ce lot durant cette période. Un acte de vente daté de 1877 mentionne un hangar. La maison Pesant, construite vers 1911, est toujours présente sur le lot. La recherche archéologique effectuée en 1995 (Arkéos 1996) a permis de relever la présence d'un remblai de démolition constitué de pierre et de mortier. Les objets associés à ce niveau sont datés de la fin du XVIII^e siècle et du début du XIX^e siècle, indiquant qu'une maison a anciennement pris place sur le lot. Sa localisation peut correspondre à celle de la maison actuelle.

BJFJ-090, MAISON TRIPLE

Mesure de protection : site archéologique à protéger

Statut légal : site du patrimoine de l'ancien village du Sault-au-Récollet

Thème : activité résidentielle

La propriété sise au 2005, boulevard Gouin Est, correspond au lot cadastral 178, concédé en 1785. Aucun bâtiment n'est mentionné dans l'acte de vente daté de 1793, mais une maison de bois y est érigée avant 1846, comme en témoigne un acte de vente rédigé cette année-là. La résidence, visible sur la carte d'Hopkins (1879), est localisée un peu à l'est de la maison actuelle, construite vers 1950. Les vestiges architecturaux, le contexte stratigraphique et la collection d'objets mis au jour lors de l'inventaire archéologique de 1995 permettent de croire qu'une occupation résidentielle, datant de la fin du XVIII^e ou du début du XIX^e siècle, a pris place sur cette propriété (Arkéos 1996).

BJFJ-091, MAISON PAQUET

Mesure de protection : site archéologique à protéger

Statut légal : site du patrimoine de l'ancien village du Sault-au-Récollet

Thème : activité commerciale, magasin général

La propriété située au 2012, boulevard Gouin Est, correspond au lot cadastral 182; elle a été subdivisée en 1832. Une maison de bois y est construite entre 1843 et 1865, pour le tonnelier J.B. Gaudry. Le bâtiment sis sur ce lot aujourd'hui est la maison Paquet, un ancien magasin général. La date de construction du magasin, vers 1860, suggère qu'il s'agit du bâtiment original sur ce lot. La recherche archéologique effectuée en 1995 a permis l'enregistrement de trois segments de murs de pierre, dont deux sont dans le prolongement des murs de la maison Paquet et le troisième dans un axe perpendiculaire, au sud du bâtiment (Arkéos 1996). Cette disposition suggère une modification du bâti initial, possiblement pour éliminer une véranda ou un balcon.

BJFJ-092, ANCIENNE DÉPENDANCE

Mesure de protection : site archéologique à protéger

Thème : activité résidentielle

Le bâtiment situé au 2131, boulevard Gouin Est, date de 1872; il s'agit de la seconde résidence érigée à cet emplacement puisqu'une première maison prend place entre 1805 et 1872. La recherche archéologique effectuée en 1995 a mis au jour une fondation de pierre et deux bases de cheminée, l'une en maçonnerie de pierres sèches et l'autre en ciment, et une fosse à déchets a également été découverte (Arkéos 1996). La plupart des éléments sont datés du milieu et de la seconde moitié du XIX^e siècle; la base de cheminée en ciment date quant à elle du début du XX^e siècle et elle est associée à une réfection.

**BJFJ-093, BOULANGERIE DELORME
ET BOULANGERIE GERVAIS**

**Mesure de protection : site archéologique
à protéger**

Thème : activités résidentielle et industrielle

La propriété sise au 2210, boulevard Gouin Est, correspond au lot cadastral 162. Les premières occupations sur ce lot sont peu connues mais semblent avoir été de type résidentiel. À partir de 1811, le lot est la propriété de Pierre Angrave, un boulanger. Après quelques transactions, le terrain et les bâtiments sont acquis en 1873 par Pierre Alexandre, un meunier, puis revendus à Basile Pesant en 1885. Ce dernier vend la propriété en 1893 à Émile Lemay dit Delorme, un boulanger, qui la revend en 1904 à un autre boulanger, Jérôme Gervais. Les deux derniers propriétaires exploitent une boulangerie non artisanale, d'abord appelée boulangerie Delorme puis boulangerie Gervais.

Plusieurs témoins archéologiques mis au jour en 1995 sont représentatifs de deux types distincts d'utilisation de la propriété : un sol naturel d'occupation et des fosses à déchets associés à des occupations résidentielles de la fin du XVIII^e siècle à la fin du XIX^e siècle, et les vestiges associés aux activités de la boulangerie, de la fin du XIX^e siècle au début du XX^e siècle (Arkéos 1996).

D. Les biens culturels à statut

La notion de bien culturel intègre les sites et les biens archéologiques classés, les sites historiques classés et les monuments historiques classés ou reconnus, les arrondissements historiques et naturels, les monuments cités et les sites du patrimoine. Ces biens ont fait l'objet d'un examen à partir de la documentation disponible afin d'en déterminer l'intérêt archéologique. La liste suivante indique les biens à statut où il est nécessaire d'évaluer plus avant le potentiel archéologique et d'assurer la protection du patrimoine archéologique.

- Maison du Pressoir,
10865, rue du Pressoir, BfJf-025,
monument historique classé
- Maison Saint-Joseph du Sault-au-Récollet,
1700, boulevard Henri-Bourassa Est,
monument historique classé
- Église du Sault-au-Récollet,
1829-1847, boulevard Gouin Est, BfJf-085,
monument historique classé
- Arrondissement naturel du Bois-de-Saraguay,
arrondissement naturel
- Maison Pascal-Persillier dit Lachapelle,
2084, boulevard Gouin Est,
monument historique cité
- Ancien village du Sault-au-Récollet,
site du patrimoine



Annexe B
Catalogue des photographies
